



SEANCE du 20 juin 2022.

DELIBERATION 2022-21

Bi mila hogaita bi urtean ekainaren 20a, arratseko zazpi herri hortako kontseilua, behar bezala deitua, legeak agintzen duen kopuruan bildu da, bere bilkuren usaiako tokian, Xavier LACOSTE Jaunaren lehendakaritzapean, Auzapeza.

L'an deux mille vingt-deux, le 20 juin, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur LACOSTE Xavier, Maire.

Horziren/Présents : Xavier LACOSTE, Xalbat GOYTY, Antton DUHALDE, Pierre DURANGA, Betti ERROTABEHRE, Laurence MENDIBOURE, Pantxika MUSCARDITZ, Mathieu LAUGIER, Anne-Marie IDIEDER, Gaby ETCHEBEHERE, Bernadette ETCHEVERRY, William SISSOKHO.

Ez ziren hor / Absents : Lydie ETCHEGARAY, Jean-Michel JAUREGUY

Procuration : néant.

Biltzarraren idazkaria / Secrétaire de séance : Laurence MENDIBOURE

Nomenclature : 9.1

Objet : Plaza Etcheberria- Proposition d'achat du bâtiment par HSA suite à obtention des fonds friches.

M. le Maire explique que à la suite de la validation d'un nouveau règlement d'intervention en faveur du logement social public par le conseil de la CAPB, lors de sa séance du 19 juin 2021, le bureau d'HSA avait validé un nouveau plan de financement prévisionnel avec des aides destinées aux opérations d'acquisition-amélioration fortement majorées.

En novembre 2021, cette opération a bénéficié d'un accord pour une subvention Fonds Friches de 195 000 euros, ce qui permet à HSA de proposer l'achat de la maison Plaza Etcheberria pour un montant de 110 000 euros en lieu et place du bail à réhabilitation précédemment envisagé.

Pour donner suite aux divers échanges avec les responsables HSA, M. le Maire demande aux conseillers de se positionner pour ou contre la vente de la Maison Plaza Etcheberria.

Le Conseil Municipal après délibération à dix voix contre la vente et deux abstentions :

CONSIDERE qu'il n'est pas dans l'intérêt de la commune de vendre la maison Plaza Etcheberria, et souhaite entériner les accords initiaux au projet au travers du bail à réhabilitation de 55 ans.

DECIDE de ne pas vendre la maison Plaza Etcheberria à HSA.

TRANSMET la présente délibération au contrôle de légalité.

Suprefeturan errezibitia Reçu en Sous- Préfecture	Herriko Etxean argitaratua Affiché en Mairie

Le Maire/Auzapeza
Xavier LACOSTE

Deia/Convocation : 16-06-2022
Kontseiluak/ Conseillers en exercice 14
Hor zirenak / Présents : 12
Alde direnak / Votes pour : 0
Kontra direnak / Votes contre : 10
Abstentzioa / Abstentions : 2

